



COMPETITION AMICALE SENIORS PAYS DE LA LOIRE – BRETAGNE

Mardi 10 et Mercredi 11 Septembre 2024
Golf de LA BAULE et Golf de GUÉRANDE

Simple sur le parcours rouge de La Baule
et doubles sur le parcours de Guérande

REGLEMENT 2024

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte aux clubs appartenant aux ligues des PAYS de la LOIRE et de BRETAGNE, membres des Associations de Seniors Golfeurs, des Pays de la Loire ou de Bretagne.

Les joueurs ou joueuses doivent être licenciés F.F.G., **membres et licenciés du club qu'ils représentent** (*pas de licence golf entreprise*). A la date d'engagement, ils/elles doivent répondre à la définition des catégories « Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3 Messieurs - Seniors 1 et Seniors 2 et Seniors 3 Dames » de la Fédération Française de Golf, ainsi qu'aux exigences du statut amateur et posséder un index inférieur ou égal à **24,4*** à la date limite d'inscription.

(*si par nécessité un joueur sélectionné (PDLL ou Bretagne) a un index supérieur à 24,4, celui-ci sera ramené à 24,4).

Date de prise en compte des index : **date limite inscription des équipiers.**

16 équipes de Clubs seront admises par région.

Chaque équipe de club sera normalement composée de **6** joueurs ou joueuses (*minimum de 4 joueurs*) et **1** remplaçant éventuel pour le deuxième jour ou un 7^{ème} joueur directement intégré dès les inscriptions en simple ou en double.

Clubs hôtes :

- S'il est sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut engager une équipe supplémentaire.
- S'il n'est pas sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut quand même engager une équipe.

2- FORMULE DE JEU : STABLEFORD

Chaque équipe disputera **3** doubles en greensome et **6** simples. La moitié des joueurs se rencontrera le **Mardi 10 Septembre** en simple sur le parcours rouge du golf de LA BAULE, pendant que l'autre moitié jouera en greensome sur le Golf de GUERANDE.

La formule sera la même le **Mercredi 11 septembre** avec inversion des groupes.

Les voitures pour les joueurs sont interdites pour cette rencontre.

Marques de départs :

- Dames : repères **ROUGES** - Messieurs : repères **JAUNES**

3- ENGAGEMENT des équipes

• Droits d'engagement :

- Par équipe pour les 2 jours : **420 euros**
- Paiement par virement sur le compte des SENIORS GOLFEURS des PAYS DE LA LOIRE, suite à l'inscription du club (attention dans les références du virement ne mettre que le nom du club car il n'y a pas beaucoup de caractères).
 - ***Date limite de règlement : lundi 2 septembre 2024***
 - ***RIB Crédit Mutuel SGPDLL :***
IBAN : FR76 1548 9048 1000 0893 5900 118
- Les clubs hôtes, qu'ils aient une ou deux équipes participant à la rencontre, ne paient que pour une équipe, soit 420 €.

• Modalités d'inscription :

- **Date limite d'inscription d'un club : le mardi 20 aout 2024 à 18h**

Chaque club confirmera son inscription et communiquera :

- Les coordonnées du capitaine (Nom, téléphone et adresse courriel)
- Et précisera si l'équipe arrive la veille de la première journée.

- **Date limite d'inscription des équipiers : le lundi 2 septembre 2024 à 18h**

L'inscription des équipes se fera en ligne sur un site créé pour cette rencontre

(Ce site nous permettra également de gérer les résultats de la rencontre)

Ci-joint : le tutoriel d'inscription des joueurs sur ce site.

- **Changement d'équipier** : en cas de force majeure, celui-ci sera possible jusqu'à l'avant-veille du premier jour de compétition et ce par un mail du capitaine aux adresses qui suivent.

• **Inscriptions à envoyer à :**

- **Christophe PRESCHÉZ** – Golf de LA BAULE
Courriel : cpreschez@gmail.com
- **Jean-Jacques LABAT** – Golf de GUERANDE
Courriel : jjlabat@gmail.com

Copies impératives à :

- **Stephan MAUSS** – Secrétaire des Seniors Golfeurs des PDLL
Courriel : stephan.mauss@free.fr
- **Bruno PARESSANT** – Vice-président des Seniors Golfeurs des PDLL
Courriel : bparessant@gmail.com
- **Jean Paul GONNET** – Président des Séniors Golfeurs des PDLL
Courriel : gonnet.jeanpaul@gmail.com

- **Françoise DONVAL** – Présidente et responsable Commission Sportive des SGDB
Courriel : donvalfrancoise@orange.fr
- **René CHARLES** – Secrétaire des Seniors Golfeurs de Bretagne
Courriel : renecharles@aol.com
- **Alain MARIAUD** : Superviseur des fichiers
Courriel : arlette.mariaud@wanadoo.fr

4- DEPARTS

Les heures de départs seront disponibles sur le site des Seniors Golfeurs des Pays de La Loire <https://www.sgpdl.fr>

5- CLASSEMENTS

*Pour les classements **équipes et région** : si les clubs « hôte » engagent une 2eme équipe, seul le **score de leur meilleure équipe** respective sera pris en compte.*

Il y aura :

- Un classement « simples » en brut et en net.
 - Un classement « greensome » en brut et en net.
 - Un classement « équipes » en brut et en net.
 - **Un classement « région » en net.**
- Pour le **classement « équipes » en brut** : seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores brut des simples plus le total des 2 meilleurs scores brut des greensomes.
 - Pour le **classement « équipes » en net** : seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores net des simples plus le total des 2 meilleurs scores net des greensomes.

En cas d'égalité entre équipes en brut, le départage se fera dans l'ordre sur :

1 - Le score de la cinquième carte des simples en brut.

2 - Le score du troisième greensome en brut.

3 - Le score de la sixième carte des simples en brut. Idem pour le départage des équipes en net.

Classement « Région » : effectué sur le total des résultats net des **12** meilleures équipes, quel que soit la qualité de celles-ci (qualifiées ou équipe de club organisateur non qualifiée). En cas d'égalité, les résultats des 13eme, puis des 14eme, etc... équipes seront prises en compte pour le départage.

Si l'égalité subsiste après le total des 16 équipes, le Trophée restera à l'équipe qui le détient

6- COUPE des PRESIDENTS

Parallèlement à la compétition jouée par équipes, une rencontre en simple/stableford, **limitée à 44 joueurs(euses)**, sera organisée le **mercredi 11 septembre** sur le parcours bleu du golf de LA BAULE

Elle est réservée aux Présidents des clubs ou leurs représentants (1 par club) et aux Membres du bureau des SGDB et SGPDLL. Un joueur ayant participé le mardi ne peut faire la coupe des présidents le mercredi.

Le vainqueur de cette compétition, classement en net, recevra la coupe des Présidents lors de la cérémonie de remise des prix.

Les responsables, ne faisant pas partie d'un club/équipe sélectionné(e), peuvent aussi s'inscrire selon les modalités décrites dans le \$ "Modalités d'inscription"

7- REMISE DES PRIX

Elle aura lieu au club house du **Golf de LA BAULE, le mercredi 11 septembre** et sera suivie d'un « pot de l'amitié ».

PRIX :

- Simples : Brut : 2 prix
Net (1ère série : **0 à 16,4**) : 3 prix
Net (2ème série : **16,5 à 24,4**) : 3 prix
- Doubles : Brut : 1 prix
Net : 3 prix
- Equipes : Brut - : 1 prix
Net - : 2 prix
- **Régions** **classement en Net** **Trophée**

A égalité de place, le BRUT prime le NET. Un joueur ou une équipe récompensée(e) en brut ne pourra être récompensé(e) en net.

8- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve, aura toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles édictées par le Comité des Règles de la Fédération Française de Golf en particulier celles concernant le jeu lent.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

9- COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le Président de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire.
- Le vice-président de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire.
- La Présidente des Seniors Golfeurs de Bretagne
- Les Délégués des Seniors des Golfs de LA BAULE et de GUERANDE sauf s'ils jouent et alors dans ce cas une personne les représentant.